ACTIONS POUR LA REINSERTION DE LA FEMME

« ARSF »

Tél. : (+243) 9 94 67 56 58 ; (+243) 9 94 21 35 02
E-mail : arsfemme@yahoo.fr
BUKAVU – RD CO NGO

IMPLICATION DE LA FEMME DANS LES MECANISMES, STRUCTURES ET PROCESSUS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN PERIODE POST-CONFLIT DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO)

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES.

REALISE AVEC L'APPUI FINANCIER DE :
AFRICAN WOMEN'S DEVELOPMENT FUND
FONDS DE DEVELOPPEMENT POUR LA FEMME AFRICAINE
(AWDF)

Juillet 2009.

CONTACT

- **No. de la Subvention** : **AWDF 0959**
- **Nom de l'organisation** : **« ACTIONS POUR LA REINSERTION SOCIALE DE LA FEMME « ARSF »**
- **Personne Contact** : Madame Bibyche MUNDJO TAKUBUSOGA

- **Adresse (postale et géographique)** : C/0 BP 203 Cyangugu / Rwanda. Avenue Muhungu Télécoms, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, Province du Sud – Kivu, République Démocratique du Congo
- **Type de rapport** : **FINAL**

INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION

- **Titre du projet** :

« Implication de la femme dans les mécanismes, structures et processus de consolidation de la paix en période post – conflits dans la province du Sud – Kivu »

- **Objet de la subvention comme l'indique l'accord de subvention :**

- La formation des femmes promotrices de paix en techniques de gestion pacifique et transformation des conflits et autres matières connexes ;
- La constitution des Noyaux des Femmes Promotrices de Paix dans les villages et quartiers.

- **Y-a-t-il un changement au niveau de l'objet de la subvention** : **NON**
- **Montant approuvé : 9.000 $ US**
- Versement reçu à ce jour (total) : **8.766,04 $ US**
- Dates du versement : **le 21 février 2008 et le 27 juillet 2008**.
- **Date :**
  - **lancement du projet :**
    - Première phase : le 03 mars 2008
    - Deuxième phase : le 10 août 2008

  - **Fin du projet** : **25 juin 2009**

- **Résultats du projet (résultat tangibles)**

- **Nombre de bénéficiaires directs** :

19 femmes formées et constitution des noyaux des Femmes Promotrices de Paix dans les territoires de Mwenga, Uvira et Fizi.

- **Nombre de bénéficiaires indirectes** :

Les communautés sociales de ces territoires longtemps confrontées aux problèmes des conflits sociaux engendrés par les guerres à répétition et toute la population de la Province du Sud-Kivu en général.

- **Historique du projet**

Ce projet a été conçu et mis en œuvre dans le cadre de la pacification progressive et de la construction d'un Etat de droit en République Démocratique du Congo, après une longue période de dictature et de guerres caractérisée par une paix relative et des conflits armés sanglants qui ont laissé derrière elles des creusets et des séquelles de violences.

Et il est malheureusement ressorti que les femmes, dont plusieurs droits ont toujours été violés au quotidien, ont été les victimes innocentes des actes de barbarie subséquents à cette situation socio – politique et sécuritaire de la province.

Non seulement elles sont restées uniques soutiens de leurs ménages et alors ironiquement traitées de « femmes aux mille bras », elles sont aussi restées les éducatrices de la société, dotées essentiellement, à n'en point de douter, de capacités de gestion pacifique et de transformation des conflits.

Il se fait que pratiquement tous les territoires composant la province du Sud – Kivu sont attaqués par cette vermine de non paix qui a hypothéqué le développement de cette province, pourtant potentiellement riche.

L'implication de la femme dans le processus de recherche d'une paix durable, en ce moment où le gouvernement congolais lui – même, encore composé des belligérants d'hier, vient d'initier le processus de recherche d'une paix durable dans le pays et particulièrement dans les provinces du Sud – Kivu et du Nord – Kivu à travers notamment l'organisation de la Conférence de Goma sur la paix, la sécurité et le développement des provinces du Sud – Kivu et du Nord –Kivu et l'institution du projet Amani par le Chef de l'Etat, s'avère plus que nécessaire, pertinent et opportun.

- **Quelles sont les activités à exécuter dans le cadre de cette subvention ?**

Comme susdit, deux grandes activités sont prévues dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, contrairement aux activités prévues et compte tenu du financement reçu :

- ✓ Former les femmes rurales promotrices de la paix,
- ✓ Constituer les noyaux des femmes promotrices de la paix dans les quartiers et les villages.

- **Quelles stratégies avez-vous adopté ?**

Pour réaliser ces activités, nous avons adopté les stratégies ci – après :

Au niveau des formateurs, nous avons tiré parti des compétences locales disponibles notamment au sein des institutions d'enseignement supérieur et universitaire et des ONG de la place, ayant une certaine expérience dans les domaines des droits humains et de la paix.

Pour la constitution des noyaux des femmes promotrices de la Paix, nous avons tenu à affecter les animatrices formées dans leurs villages et quartiers respectifs afin de leur éviter une longue période d'adaptation et

d'intégration dans le milieu et considérant qu'elles ne peuvent pas avoir de difficultés majeures à identifier les conflits de proximité. De même, nous avons imaginé que cette stratégie permettra aux leaders locaux de s'impliquer dans le processus de consolidation de la Paix.

- **Décrivez les activités et réalisations à ce jour. (Veuillez donner des détails).**

De prime abord, signalons que la restriction budgétaire nous a poussés à réduire la zone d'action du projet qui était à l'origine constituée par tous les sept territoires composant la province du Sud-Kivu et à privilégier deux activités des quatre qui étaient initialement prévues.

Ainsi, pour cette première phase du projet, nous avons complètement réalisé l'activité liée à la formation des Femmes Promotrices de la Paix et entamé l'étape préparatoire de la constitution et de l'installation des noyaux de paix.

1.1. Tenue des réunions préparatoires.

Deux réunions pédagogiques préparatoires ont été tenues.
Au cours de la première réunion qui avait regroupé le staff de l'association, le Président du Conseil d'Administration de ARSF avait pris soin d'informer ses collaborateurs que le Programme venait de bénéficier de la sollicitude de AWDF et qu'une première tranche de financement de **4.362,54 dollars**, sur les **5000,00 $ US** transférés par le partenaire était disponible.
Il avait par cette occasion, demandé à ses collaborateurs de réfléchir sur la nouvelle configuration qu'il fallait donner au Projet, compte tenu des moyens disponibles.

Après échanges nourris, débats et délibérations, les décisions suivantes avaient été prises :

- Conformément à l'esprit de la lettre du Bailleur de fonds, seules les deux premières activités prévues dans le cadre de ce programme seront exécutées. Il s'agit des activités ci-après :
  - ✓ Former les femmes leaders des groupements féminins accompagnés par ARSF dans les techniques de gestion pacifique et de transformation des conflits ;
  - ✓ Constituer des noyaux des femmes promotrices de paix (FPP).

Les participants ont tout de même noté l'interdépendance et la cohérence qu'il y a entre les activités à réaliser et les activités restantes et se sont dit qu'il faudra penser à les poursuivre dans l'avenir.

- Compte tenu des enjeux liés à la problématique des conflits dans la province du Sud - Kivu, priorité est donnée aux territoires de Mwenga, d'Uvira et de Fizi. Car, en effet, ces trois territoires ont connu les pires affres des guerres qui se sont succédées dans l'Est de la RD Congo et malgré les efforts actuels de pacification, ces territoires regorgent encore des poches de conflits multiformes dont certains couvent encore comme des bombes à retardement.
- La formation des Promotrices de Paix doit commencer incessamment. Pour ce faire la Secrétaire Exécutive de l'association a été chargée d'aménager le budget par rapport aux besoins de la formation et aux réalités de chaque milieu et au regard des aléas du marché. Il a été demandé au chargé des Etudes et Planification de préparer le référentiel de la formation en clarifiant les différents thèmes qui cadrent avec la

problématique, définissant les objectifs pédagogiques à poursuivre et les résultats à atteindre, identifiant les formateurs éventuels et fixant le calendrier provisoire des travaux.
Tous ces rapports devront être débattus et validés au cours de la prochaine réunion préparatoire.

Lors de ladite réunion, le chargé des études et planification a donné les propositions ci-après :

- En ce qui concerne les thèmes à développer, les suivants ont été adoptés :
  - ✓ Les notions fondamentales des droits de l'Homme,
  - ✓ Les techniques de communication sociale, de collecte, de traitement et de monitoring des données,
  - ✓ Les techniques de gestion pacifique et de transformation des conflits,
  - ✓ Le technique de médiation,
  - ✓ L'analyse sociale et du contexte du milieu.

- Concernant les objectifs pédagogiques, le staff de ARSF s'est accordé sur la formulation ci-dessous :

Renforcer les capacités des promotrices de paix dans le domaine de la gestion pacifique et de la transformation des conflits.

- Résultats attendus du séminaire

Deux résultats étaient attendus de ce séminaire de formation à savoir (dans chaque territoire):

- ✓ 15 promotrices de paix sont formées sur les techniques de gestion pacifique et de transformation des conflits au cours d'une session de trois jours.
- ✓ Les 15 promotrices de paix formées sont affectées sur le terrain afin de constituer des noyaux des femmes pour la paix et inciter la population à vivre sans violence.

Le chargé des études et planification avait également reçu l'instruction de préparer des messages à imprimer sur des calicots et sur des tee shirts, pour plus de visibilité des activités sur le terrain et pour mieux véhiculer le message sur la paix. *« Femmes pour la Paix, Femmes Non Violentes »* tel est le message qui a été transmis.

I.2. De la tenue des ateliers.

a. Des participants.

Dix neuf promotrices de Paix ont été formées au total au cours de ces trois ateliers organisés dont sept à Mwenga, six à Uvira et six à Fizi contrairement aux prévisions qui envisageaient de former cinq femmes par territoire. Ce qui donne un dépassement de 126 %.
Ce dépassement s'explique par l'engouement qu'ont manifesté les femmes des milieux ciblés aussitôt qu'elles ont lu les messages sur calicots. Nous ne pouvions pas retenir davantage de candidates malgré leur insistance faute pour nous de disposer de moyens par rapport à nos prévisions.

Le formateur accompagne les participantes dans les ateliers (Photo ARSF)

Les participantes sont assidues dans des travaux en groupe (Photos ARSF)

b. De la méthodologie.

La méthodologie des ateliers était axée sur :

- Des exposés : suffisamment riches en informations de base sur les thèmes abordés et le plus possible focalisés sur les réalités et les pratiques connues dans le milieu. Ces échanges devraient inciter les Promotrices de la Paix en formation à participer à leur propre formation, souvent par respect aux principes de la formation des adultes et à enrichir ainsi, le contenu des exposés pour avoir, à la

fin, des textes qui reflètent et/ou traduisent leurs véritables préoccupations professionnelles.

- Des échanges sous forme de questions/réponses ou de compléments d'information à l'issue de chaque exposé ; adressées de préférence à toutes les participantes et pas uniquement aux formateurs, pour permettre de dégager des préoccupations majeures pouvant, entre autres, faire l'objet des travaux en atelier.

- Des ateliers de travail ou carrefours (de 3 à 4 personnes chacun au maximum), organisés sur les préoccupations majeures dégagées des échanges après les exposés ou des exercices pratiques qui ont été préparés par les formateurs.
- Des tables rondes (plénières) pour la restitution et la validation des résultats des ateliers.
- L'évaluation du travail et la récapitulation à la fin de la session selon le modèle élaboré préalablement par l'équipe pédagogique de ARSF et dont modèle en annexe.

  Les aspects à évaluer étaient :
  - ✓ La logistique : repas, transport, logement…
  - ✓ Les exposés : contenu, animation, échanges, capitalisation, participation.
  - ✓ Les ateliers de travail et tables rondes : qualité de travail, participation, capitalisation,
  - ✓ L'ambiance générale, les contacts personnels des participants,
  - ✓ La gestion de temps y compris le respect du programme.

c. Des exposés.

Comme sus indiqué, cinq thèmes principaux ont été développés. En voici les ossatures respectives :

1. Analyse sociale et analyse du contexte du milieu.

Ce thème avait pour but d'outiller les Promotrice de la Paix par des techniques devant leur permettre de bien s'intégrer dans leur milieu de travail et de bien comprendre le contexte dans lequel elles vont conduire des séances de médiation par exemple.
Ce thème a été traité à travers les deux sections ci - dessous :
- *Analyse sociale du Territoire : analyse du contexte général, analyse du contexte spécifique.*
- *Méthodologie de l'analyse du contexte : Formulation de la situation souhaitée, identification des potentialités, Identification des contraintes, hiérarchisation des contraintes, Recherche des solutions.*

2. Les principes fondamentaux des droits humains.

A travers le développement de ce sujet, les futures Promotrices de la Paix ont été dotées de compétences, des connaissances et des attitudes leur permettant de désarmer la haine dans leurs milieux de vie et de travail. Il s'est agi de renforcer leur niveau de connaissance et de développer leur expertise

dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains et de mettre à leur disposition des documents de travail appropriés à leur travail de promotrices des droits humains et de la paix.
Les sous - thèmes ci-après ont été développés dans ce chapitre :
- *Pourquoi être formée en droits humains,*
- *Quelques idées sur les droits humains*
- *Essai de définition des droits humains,*
- *Catégories des droits humains,*
- *Etapes de la protection des droits humains,*
- *Instruments des droits humains,*
- *Mécanismes de protection des défenseurs des droits humains,*
- *Différence entre violation des droits humains et infraction.*

3. Mécanismes traditionnels et locaux de résolution des conflits.

Par ce thème, les apprenantes devraient découvrir que le conflit est inhérent à la vie des hommes, qu'il ressort de la dynamique sociale et donc, il n'y a pas de vaccination possible contre le conflit.
L'important est de connaître les mesures et mécanismes pour le prévenir ou atténuer certains ou encore pour sortir d'une situation conflictuelle. Les sous – thèmes ci-dessous nous ont permis de cerner ce sujet :
- *Approche conceptuelle,*
- *Phases des conflits,*
- *Origine des conflits,*
- *De la résolution des conflits,*
- *Quelques méthodes d'auto consolidation,*
- *Tableau des conflits (tracé en annexe).*

4. Techniques de médiation.

Ce chapitre nous a aidé à découvrir que la médiation est une stratégie alternative de résolution pacifique de conflits et donc un mécanisme recommandé aux Promotrices de la Paix, parmi plusieurs techniques de gestion et de transformation des conflits existants, car la médiation privilégie le dialogue et la coopération et la participation à la prise des décisions aux rapports de force.
Pour essayer de s'approprier cette technique, les sous points ci-après ont été abordés :
- *Théorie sur la médiation,*
- *Analyse de conflit,*
- *Différentes formes de recherche de solution aux conflits,*
- *Le rôle du Médiateur;*
- *Les règles de la médiation,*
- *Les phases de la médiation,*
- *Quelques suggestions dans le processus de médiation,*
- *Facilitation dans le processus de médiation,*
- *Les attributs d'un médiateur,*
- *Champs d'application de la médiation,*
- *Avantages de la médiation.*

5. Techniques de communication sociale.

L'intérêt de cette étude a résidé dans le fait qu'elle a visé à outiller les Promotrices de la Paix dans les techniques de transmission de l'information et de récolte et de traitement des informations étant entendu qu'un Médiateur est également un sensibilisateur, un communicateur et un enquêteur.
Dans ce chapitre on a passé en revue les notions sur l'information, la communication, la communication sociale, les mécanismes de communication sociale, les obstacles à la communication sociale, le comportement d'un bon communicateur, les canaux, les avantages, les méfaits et les sources de communication. Un accent particulier a été mis sur la fait que les rumeurs constituent un véritable danger dans le processus communicationnel.

Séance d'exposé du formateur (Photo ARSF)

d. Des travaux en atelier.

Il faut souligner que pendant les trois jours que durait chaque session, il a été organisé deux ateliers de travail qui ont porté respectivement sur :

- *la grille des conflits et des modes de leur résolution ;*
- *Qu'est-ce qu'un médiateur et qu'est-ce qu'il n'est pas ?*

e. Jeu de rôle.

Traitant des méfaits de la rumeur dans le processus de la communication sociale, le facilitateur a imaginé une histoire qu'il a fait partager à un groupe de participantes à l'absence des autres, et demandant à chacune d'elle de raconter la même histoire à l'autre, chaque participante devrait relever les déformations constatées dans la narration.
Il a découlé de cet exercice ce qui suit :

- la rumeur est un obstacle majeur à la collecte d'informations fiables. Dans son travail de recherche des informations en guise d'une médiation, une Promotrice de la Paix devrait s'en passer.
- La déformation ou l'altération de l'information est souvent due :

- A l'inattention du récepteur,
- A la longueur de l'histoire (de l'information)
- Au manque d'esprit de rétention de l'interlocuteur,
- Etc.

f. Des échanges.

Chaque exposé était suivi d'un jeu de questions – réponses soit pour plus de compréhension, soit pour l'enrichissement des débats et réflexions.

Ces questions qui, du reste, trouvaient des réponses appropriées, ont porté notamment sur :

- les moyens de trouver les instruments internationaux des droits de l'Homme,
- la procédure à suivre pour installer les noyaux des promotrices de la paix sur le terrain,
- le comportement à adopter si on rencontrait une résistance sur le terrain,
- la différence précise entre une violation des droits humains et une infraction,
- le début effectif de la campagne pour la promotion de la paix,
- les conditions pour être reconnue officiellement comme Promotrice de la paix sur le terrain,
- Ce qu'il faut faire pour que les populations des territoires de la province du Sud - Kivu jouissent de la luxuriance de leur environnement,
- Etc.

g. De l'évaluation des travaux.

Les participantes ont ainsi coté l'organisation des ateliers :

- A Mwenga : 403/490 soit 82,24 %.
- A Uvira : 348/420 soit 82,85 %
- A Fizi : 328/420 soit 78,09 %.

▪ Les participantes étaient également appelées à répondre aux trois questions ci-dessous :

- Qu'avez – vous particulièrement apprécié au cours de l'atelier ? Pourquoi ?
- Que n'avez – vous pas particulièrement apprécié ? Pourquoi ?
- Que proposeriez – vous pour améliorer l'organisation de prochaines sessions ?

A ces questions, on a retenu les réactions suivantes après recoupement :

1. Ce qu'on a particulièrement apprécié.

Toutes les participantes, des tous les trois territoires ont particulièrement apprécié le contenu de la matière dispensée car, selon elles, elle est pratique et cadre avec les réalités de leurs terroirs respectifs.

2. Ce qu'on n'a pas particulièrement apprécié.

A ce niveau, le consensus s'est encore dégagé sur le « Timing » de l'atelier que toutes les participantes ont estimé insuffisant par rapport à l'abondance et à la noblesse de la matière.

3. Propositions pour l'amélioration au cours des prochaines sessions.

Les avis suivants ont été émis :

- Que les animatrices – promotrices de la paix soient averties à temps afin qu'elles se préparent en conséquence de la tenue de la session au regard de leurs travaux ménagers et champêtres,
- Que les conditions logistiques soient améliorées étant donné qu'elles vivent de leurs champs et ce sont elles qui constituent les soutiens principaux de leurs ménages. Ne pas se rendre aux champs pendant tout le temps du séminaire implique que leurs enfants vont mourir de faim.
- Que tous les supports pédagogiques leur soient remis à temps.

g. Du calendrier des travaux.

Après qu'ait été présenté le programme initial des travaux, il a été convenu de confectionner chaque fois l'horaire par jour de façon à tenir compte des avancées et/ou des retards connus la journée précédente.

h. Des recommandations des participantes.

Dans l'ensemble, les Promotrices de la Paix formées ont formulé les recommandations similaires que voici :

- ✓ Doter les Promotrices de la Paix des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains ;
- ✓ Motiver et équiper les Promotrices de la Paix en cours de l'exercice de leur fonction.
- ✓ Organiser d'autres sessions de renforcement des capacités des Promotrices de la Paix dans d'autres thématiques liées à leur profession.

DEUXIEME PHASE

Dans la deuxième phase, on avait comme activités : **« Installation des noyaux des Femmes Promotrices de la Paix et le monitoring des cas des conflits et des violations des droits des femmes identifiés ».**

1.1. Tenue des réunions préparatoires.

Une réunion pédagogique préparatoire a été tenue.
Au cours de cette première réunion qui avait regroupé le staff de l'association, le Président du Conseil d'Administration de ARSF avait pris soin d'informer ses collaborateurs que la deuxième tranche de financement de **4.403,50 dollars**, sur les **4500,00 $ US** transférés par notre partenaire AWD était disponible. Il est maintenant question de voir les activités qui restées pour réaliser.
Prenant la parole, , la Secrétaire Exécutive propose : étant donné que le moyen est déjà disponible, entamons maintenant les activités restantes. A la première phase on avait fait une constitution provisoire des Femmes Promotrices de Paix, il faut alors descendre sur le terrain pour finaliser les activités càd **« CONSTITUTION ET INSTALLATION DES FEMMES PROMOTRICES DE PAIX ».**

Selon, le Chargé des études et planification, avant de constituer et installer les noyaux des femmes de paix, pensons à une séance d'une journée réflexion avec ces femmes qui ont bénéficié de la formation des à la première phase du projet sur la constitution et l'installation des noyaux des femmes promotrice de paix.
Après échange, il a été conclu ce qui suit :
- Une séance d'une journée de réflexion sur la constitution définitive et d'installation de noyau des femmes de paix dans les trois Territoires (Mwenga, Uvira et Fizi).

I.2. De la tenue des séances des journées de réflexion.
a. Des participantes.
Dix neuf promotrices de Paix qui avaient été formées au total, ont participé à ces séances d'une journée de réflexion organisées dont sept à Mwenga, six à Uvira et six à Fizi.

b. De la méthodologie.
La méthodologie des séances était axée sur :
Les rappels des exposés des sessions des formations suivies, il était question de rappeler aux bénéficiaires comment une femme promotrice de paix peut faire son travail sur le terrain. Leur rappeler les mécanismes de transformation des conflits, comment faire la médiation, la réconciliation… (voir les activités précédentes de la première phase).

Les participantes sont assidues dans des pleins travaux (Photos ARSF)

Séance d'exposé de la formatrice (Photo ARSF)

c. Constitution des noyaux de paix.

1°. Affectation des femmes promotrices de la paix (FPP)

Nous l'avons dit, la constitution des Noyaux des Femmes Promotrices de la Paix qui est l'une des activités principales du projet a été réalisée, à l'issue des séances des journées de réflexion des Promotrices de la Paix dans leurs quartiers et villages respectifs.

Le tableau ci-dessous reprend, par territoire, les affectations des Promotrices de la Paix.

N0	Territoire	Localité/Groupement d'affectation	Désignation Promotrice de la Paix
01	MWENGA	KIOMVU /LUINDI	- Machozi KAKUMULANGA
		KALAMBI –KIBUMBA	- Astride KISHUNGANO
		KALOLE I et II et BUSAWA	- Adèle NGOLOMBE - MUBAKE
		MUSIKA et BULINZI	- BYAKUSAKA MWAPU
		KITAMBA	- MAZAI
		KAMITUGA	- ZABIBU BWANYA Denise
02	UVIRA	NYAMIANDA	- Maguy GASANZA - Aimerance BITONDO - Gulain NZOGU - MWAMINI SABU
		MULONGWE	- Rose MUSEMAKWELI - Hortence MIGABO
03	FIZI	BASHIMUNYAKA	- ABUMBA Anyesi - Vicky ZAINA - ASUBETI MANGASA
		BASHI M'UMA	- NGALIMA LENGALENGA - KABIBI LEONIA - ALAMBA Léocadie

2°. Installation des Noyaux des femmes Promotrices de Paix dans leur quartiers et villages.

Pour réaliser cette activité, il a été procédé à une descente des membres de staff de ARSF pour installer les Noyaux des Femmes Promotrices de Paix dans leurs quartiers et villages. L'activité s'est réalisée devant les autorités locales : chefs de quartiers ou de cellule, chef des groupements et des collectivités.… Après leurs installations, il leur était demandé de commencer le travail de Monitoring, d'identification de conflits et faire une campagne sur l'éducation à la paix, avant de présenter au bailleur un état de besoin de lourd travail qui reste à faire. Parce que le moyen reçu était juste pour réaliser 2 activités au lieu de quatre qui a été prévues dans le projet.
Selon, les autorités locales, il a été constaté que les activités restantes sont nécessaires à faire. Il faut que le projet arrive à son but. Il est important qu'on identifie les conflits et qu'on arrive à trouver des solutions et d'en résoudre.
Mais, ça reste une recommandation capitale pour les autorités et les Femmes Promotrices de paix.

Groupe 1 : Les Noyaux des Femmes Promotrices de Paix (Photos ARSF)

Groupe 2 : Les Noyaux des Femmes Promotrices de Paix (Photos ARSF)

3°. Mesures de performance.

Pour que cette activité produise d'effets durables, nous proposons de mesures de performances ci-après :

- Rendre opérationnels, dans les délais les meilleurs, les Noyaux des Promotrices de Paix,
- Répliquer les activités dans les autres territoires de la Province du Sud-Kivu.
- Impliquer d'autres acteurs de la société civile dans l'action aux fins du renforcement des stratégies de lobbying et de plaidoyer et pour davantage d'efficacité.
- Penser à motiver les promotrices de paix.

- **Quelles sont les difficultés auxquelles vous étiez confronté (s) lors de l'exécution du projet ?**

Parmi les difficultés auxquelles nous sommes confrontées, nous citons :

- Le niveau d'instruction des femmes auxquelles le projet est destiné, par rapport à la dispensation de la matière par les formateurs. En effet, parfois il leur était difficile de traduire correctement certains concepts dans les langues locales qui servaient de langue de travail lors de la formation ;
- A cause du mauvais état de la Route, il était difficile d'atteindre rapidement le Territoire de Fizi ;
- Dans le Territoire de Mwenga, nous avions eu des difficultés d'ordre sécuritaire. Le lancement de l'opération « KIMYA DEUX » dans l'Est de la RD Congo n'a pas permis de réaliser facilement la dernière activité, celle d'installation des Noyaux de Femmes Promotrices de Paix dans certains villages du Territoire. En effet, c'est dans certains villages de ce territoire où sont installés les Interhamwe (rebelles hutus rwandais) qui sont concernés par cette opération. Ceci a retardé la réalisation de nos activités.

- **Quelles leçons avez-vous tiré durant l'exécution du projet ?**

  La principale leçon que nous avons tirée est que le besoin en techniques de gestion pacifique et de transformation des conflits est plus ressenti qu'on ne le pensait et que les femmes rurales sont aussi ouvertes qu'on ne pouvait le croire.

- **Quels sont les impacts du projet sur votre communauté et votre organisation en général?**

Les impacts du projet :

- Renforcement des capacités des groupements féminins à la base afin de susciter les implications dans les mécanismes, structures et processus de consolidation de la paix en période post-conflit à l'Est de la RD Congo
- Renforcement des connaissances, compétences et attitudes des femmes en matière de paix. Ceci provoquera une transformation sociale au sein de la communauté dans les trois territoires (Mwenga, Uvira et Fizi).

- **Qui sont les bénéficiaires directes du projet et précisez comment ces derniers ont bénéficié du projet ?**

Comme l'indique le rapport, les bénéficiaires directes étaient les dix neuf (19) femmes formées comme Promotrices de la Paix dans les territoires de Mwenga, d'Uvira et de Fizi et les bénéficiaires indirectes sont toutes les couches

communautaires de ces territoires et toute la population de la Province du Sud-Kivu.

- **Comment ce projet a-t-il a contribué à l'amélioration de la situation des femmes au sein de votre communauté/ localité ?**

La femme a toujours été marginalisée dans le milieu rural de la province du Sud-Kivu, comme en général en Afrique d'ailleurs. La formation des femmes Promotrices de Paix dans le cadre du projet est un pas non négligeable qui a été franchi pour sa libération mentale et par conséquent pour l'amélioration de sa situation au sein de la communauté ou localité. On voit là un exemple à suivre car les Promotrices de la Paix pourront parfois réussir là où les hommes ont échoué.

- **Le projet a –t-il été achevé comme prévu ? Si non pour quelles raisons ?**

Le projet a été achevé comme prévu. Cependant, comme déjà signalé, la restriction budgétaire a conduit à la réduction de la zone d'action du projet (3 territoires sur 7) et à privilégier deux activités des quatre initialement prévues.

- **Quels sont les plans d'avenir de votre organisation ?**

(VOIR DOCUMENT ANNEXE en pièce jointe) : PLAN D'ACTIONS TRIENNAL : 2009 – 2011.

- **Quelles mesures avez –vous prises pour assurer la pérennisation des activités de votre organisation/ du projet**

La pérennisation des activités d'un projet a toujours été un challenge auquel font face les organisations comme la nôtre. Etant donné que les Femmes Promotrices de la Paix ont été formées et que la constitution et l'installation des noyaux de paix a commencé, notre association garde un contact permanent avec ces dernières qui collectent des informations supplémentaires dans les villages. En attendant donc l'obtention des moyens pour le démarrage effectif des activités de résolution des conflits, nous pensons que le contact via la collecte des informations supplémentaires que ces femmes réalisent garantit la pérennité des activités du projet.

Indicateurs de changements sociaux

En termes des changements sociaux expliquez comment les activités du projet ont eu une influence sur les points suivants :

i. Perception du public sur les thèmes abordés par le projet

Les thèmes abordés par le projet ont certainement provoqué un changement dans la perception des bénéficiaires. En effet, à l'issue des formations réalisées, les concernées ont déclaré comprendre qu'il est possible de vivre en paix *via* la transformation des conflits ; chose qu'elles considéraient comme impossible avant la formation. Lors que celles-ci aura mis en pratique la formation reçue lors des séances pratiques, tout le public cible verra sa perception changer.

ii. Changement d'attitude des communautés

Le changement d'attitude des communautés entières n'est pas perceptible maintenant. Toutefois, dans le chef des Femmes Promotrices de Paix, cela est déjà une réalité et constitue le point de départ qui atteindra le reste des communautés lors des séances de sensibilisation et de résolution pacifique des conflits.

iii. Y-a-t-il des politiques sur le plan national qui appuient le projet ?

Oui, au niveau national, le gouvernement a toujours prôné la résolution pacifique des conflits et l'implication de la femme devrait occuper une place privilégiée. C'est dans ce sens que se tiennent des séminaires et conférences, surtout, dans le Sud et Nord Kivu dont le dernier en date est la **conférence de PROGRAMME AMANI (= PAIX) tenue à Goma, Nord-Kivu.**

iv. Y-a-t-il eu des lois et politiques spécifiques ayant émergé du projet ?

Après cette première étape du projet, il est difficile d'entrevoir des lois et politiques émergeant des activités du projet. Nous pensons que lors que nous aurons obtenu les moyens de fonctionnement des noyaux des Femmes Promotrices de Paix dans les différents villages, cela influencera les lois et pratiques en usage au sein des communautés.

v. Y-a-t-il davantage de personnes / groupes/organisations engagés pour la même cause ?

Plusieurs organisations ou groupes de personnes sont engagés dans la résolution pacifique des conflits mais *via* des démarches différentes. La spécificité du présent projet est qu'il est adressé aux femmes qui doivent prendre leur destin en main pour contribuer au développement de leur milieu par la transformation des conflits.

vi. Est-ce que les femmes y sont impliqués : De quelle façon

Les femmes ne sont pas seulement impliquées mais sont la première cible et donc les premières bénéficiaires des actions du projet. Ce sont les

femmes qui sont formées et qui constituent les noyaux des Femmes Promotrices de Paix.

vii. Y-a-t-il de nouvelles politiques en faveur des femmes marginalisées ?

C'est là même l'objectif principal du projet et de notre association. En effet, lors de la mise en pratique des activités des noyaux des Femmes Promotrices de Paix, ce sont les femmes marginalisées qui vont constituer la première cible en vue de leur insertion sociale dans leurs communautés respectives

V. RAPPORT FINANCIER

N°	Date	Désignation	Recettes en $ US	Dépenses en $ UD	Solde en $ US	Nature et N° pièces justificatives
		I. Formation des Femmes Promotrices pour la Paix				
	01/03/08	Subvention reçue	8766,04			
	01/03/08	370 photocopies		18,50	8747,54	Facture n° 871/CAPS/ISP
	03/03/08	Fabrication 4 calicots + 20 tee-shirt		180,00	8567,54	Facture n° 237/Maison SIM
	03/03/08	300 photocopies		15,00	8552,54	Facture n° 192/08/CAPS-ISP
	03/03/08	Achat cartes de communication		23,00	8529,54	Facture n° 306/08/Maison Bruno
	04/03/08	Frias de transport pour 4 autorités locales		60,00	8469,54	Bon de sortie de caisse n° 048/08
	08/03/08	Achat fournitures pour la formatioin de Mwenga		35,50	8434,04	Facture n° 1981/08 CIMS
	08/03/08	Achat 4 piles AA3 Duracel pour appreil photo		4,36	8429,68	Facture n° 1982/08/CIMS
	09/03/08	Location véhicule pour transport des membres de l'équipe pédagogique et formateurs		300,00	8129,68	Contrat de location de véhicule J.P Mungazi
	09/03/08	Logement des membres de l'équipe pédagogique + Formateurs à Mwenga du 09 au 13/03/08		320,00	7809,68	Facture n° 164/08 Hôtel Bana Mwenga
	10/03/08	Frais de transport des participants à la session de formation de Mwenga (7 prs x 3 jrs x 5 $)		105,00	7704,68	Liste de paie n° 01/08
	10/03/08	Frais de restauration membres de l'équipe pédagogique + formateur		160,00	7544,68	Facture n° 165/08 Hôtel Bana Mwenga
	10/03/08	Collation remis à l'Administrateur de Mwenga/Ouverture et fermeture offiecielle de la session		20,00	7524,68	Bon de sortie de caisse n° 049/08
	11/03/08	Restauration des participantes à la formation à Mwenga		210,00	7314,68	Facture n° 166/08 Hôtel Bana Mwenga
	11/03/08	Rafraîchissement après formation à Mwenga		55,00	7259,68	Bon de sortie de caisse n° 050/08
	11/03/09	Location salle de formation à Mwenga : 3 jrs x 20 $		60,00	7199,68	Facture n° 164/08 Hôtel Bana Mwenga
	11/03/08	Honoraire des formateurs à la session de Mwenga		225,00	6974,68	Décharge n° 01/08 et O2/08
	11/03/09	Frais de rapportage de la session de Mwenga		60,00	6914,68	Décharge n° 03/08
	11/03/08	Frais de transport retour équipe pédagogique : Mwenga-Bukavu		150,00	6764,68	Bon de sortie de caisse n° 051/08
	15/03/08	Achat fournitures de formation pour Uvira		37,70	6728,98	Facture n° 2007/08 CIMS
	17/03/08	Achat piles AA3 Duracel pour appreil photo		4,36	6724,62	Facture n° 2008/08 CIMS
	17/03/08	Frais de transport équipe pédagogique aller-retour : 4 pers x 14 $		56,00	6668,62	Billets Agence de transport
	18/03/09	Frais de transport des participants à la session de formation à Uvira (6 prs x 3 jrs x 5 $)		90,00	6578,62	Liste de paie n° 02/08
	18/03/08	Collation remis au représentant de l'Administrateur d'Uvira/Ouverture offic. De la session		20,00	6558,62	Bon de sortie de caisse n° 052/08
	19/03/08	Restauration des participantes à la formation à Uvira du 18-19/3/08		180,00	6378,62	Facture n° 366/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	19/03/08	Frais de logement équipe pédagogique à Uvira du 17-19/3/08		320,00	6058,62	Facture n° 365/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	19/03/08	Rafraîchissement après formation à Uvira		47,45	6011,17	Bon de sortie de caisse n° 053/08
	19/03/08	Honoraire des formateurs à la session d'Uvira		225,00	5786,17	Décharge n° 04/08 et O5/08
	19/03/08	Location salle de formation à Uvira : 3 jrs x 20 $		60,00	5726,17	Facture n° 365/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	19/03/08	Achat cartes de communication		15,00	5711,17	Facture n° 65/08 Alimentation Terre Promise

N°	Date	Désignation	Recettes en $ US	Dépenses en $ UD	Solde en $ US	Nature et N° pièces justificatives
	19/03/08	Frais de repportage des travaux de la session d'Uvira		60,00	5651,17	Décharge n° 05/09
	26/03/08	Photocopies des documents à remettre aux participanets		20,00	5631,17	Facture n° 66/08 Alimentation Terre Promise
	29/03/08	Achat fournitures pour la formatioin de Fizi		20,00	5611,17	Facture n° 2621/08 CIMS
	01/04/08	Transport équipe pédagogique aller-retour : Bukavu-Baraka(Fizi)-Bukavu		160,00	5451,17	Bon de sortie de caisse n° 054/08
	01/04/08	Logement Equipe pédagogique à Fizi : 4 pers x 4 jrs x 30 $		240,00	5211,17	Facture n° 61/08 Auberge Lukendo/Baraka
	01/04/08	Collation Administrateur de Territoire pour ouverture et ferture officielle		20,00	5191,17	Bon de sortie de caisse n° 055/08
	01/04/08	Restauration Equipe pédagogique à Baraka		160,00	5031,17	Facture n° 62/08 Auberge Lukendo/Baraka
	01/04/08	Frais de transport des participants à la session de formation Baraka		90,00	4941,17	Liste de paie n° 03/08
	01/04/08	Location salle de formation à Baraka		45,00	4896,17	Facture n° 61/08 Auberge Lukendo/Baraka
	04/04/08	Restauration des participantes à la formation à Baraka		200,00	4696,17	Facture n° 63/08 Auberge Lukendo/Baraka
	04/04/08	Honoraires des formateurs à Baraka		225,00	4471,17	Décharge n° 07/08 et O8/08
	04/04/08	Rafraîchissement après la session avec les autorités locales		47,45	4423,72	Bon de sortie de caisse n° 056/08
	05/04/08	Développement film photo		6,00	4417,72	Facture n° 166/08 Studio Photo Karibu
		II. Constitution et Installation des Noyaux de Paix		0,00	4417,72	
	02/08/08	Achat fourniture pour atelier à Uvira		25,00	4392,72	Facutre n° 4653/08 CIMS
	04/08/08	Transport équipe ARSF à Uvira		42,00	4350,72	Billets Agence de transport
	04/08/08	Logement staff ARSF à Uvira : 2jrs x 15 $ x 3		90,00	4260,72	Facture n° 1232/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	04/08/08	Frais de transport de participantes à Uvira : 1jr x 6 x 10 $		60,00	4200,72	Liste de paie n° 06/08
	04/08/08	Restauration des participantes à Uvira		50,00	4150,72	Facture n° 1235/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	04/08/08	Honoraires du formateur à Uvira		50,00	4100,72	Décharge n° 14/08
	04/08/08	Location salle pour l'atelier à Uvira : 1 jr x 20 $		20,00	4080,72	Facture n° 1237/08 Hôtel Petit-à-Petit Uvira
	05/08/08	Frais de séjour du staff de ARSF : 2 pers x 50 $ x 2 jrs		200,00	3880,72	Reçu n° 03/08
	05/08/08	Frais d'installation de 2 noyaux à Uvira		240,00	3640,72	Bon de sortie de caisse n° 065/08
	16/01/09	Achat fourniture pour atelier à Baraka (Fizi)		25,00	3615,72	Facutre n° 112/09 CIMS
	18/01/09	Transport équipe ARSF à Baraka		140,00	3475,72	Billets Agence de transport
	18/01/09	Logement staff ARSF à Baraka : 4jrs x 20 $ x 3		240,00	3235,72	Facture n° 234/09 Auberge Tumaini
	19/01/09	Frais de transport de participantes à Baraka : 1jr x 6 x 10 $		60,00	3175,72	Liste de paie n° 07/09
	19/01/09	Restauration des participantes à Baraka		80,00	3095,72	Facture n° 240/08 Auberge Tumaini
	19/01/09	Honoraires du formateur à Baraka		50,00	3045,72	Décharge n° 02/09
	19/01/09	Location salle pour l'atelier à Baraka : 1 jr x 20 $		20,00	3025,72	Facture n° 241/08 Auberge Tumaini
	20/01/09	Frais de séjour du staff de ARSF : 2 pers x 50 $ x 4 jrs		400,00	2625,72	Reçu n° 04/09
	20/01/09	Collation Administrateur de Territoire participation à l'installation des noyaux de Mwenga		50,00	2575,72	Reçu n° 05/09
	20/01/09	Constitution et Installation de 2 noyaux à Baraka		250,00	2325,72	Bon de sortie de caisse n° 10/09
	29/01/09	Achat cartes de communication		20,00	2305,72	Facture n° 088/09 Maison Rafiki

N°	Date	Désignation	Recettes en $ US	Dépenses en $ UD	Solde en $ US	Nature et N° pièces justificatives
	05/02/09	Perdiem après réunion de staff ARSF		40,00	2265,72	Reçu n° 06/09, n° 07/09, n° 08/09 et n° 09/09
	15/02/09	Achat cartes de communication		15,00	2250,72	Facture n° 28/09 Bruno Bwinja
	02/03/09	Rafraîchissement après réunion pédagogique		40,00	2210,72	Facture n° 45/09 Restaurant NEGRITA
	28/05/09	Achat fournitures pour l'atelier à Mwenga		30,00	2180,72	Facutre n° 2012/09 CIMS
	12/06/09	Transport équipe ARSF à Mwenga :aller-retour		150,00	2030,72	Décharge n° 03/09
	12/06/09	Logement staff ARSF à Mwenga : 5jrs x 20 $ x 3		300,00	1730,72	Facture n° 89/09 Hôtel Bana Mwenga
	13/06/09	Frais de transport de participantes à Mwenga : 1jr x 7 x 10 $		70,00	1660,72	Liste de paie n° 04/09
	13/06/09	Restauration des participantes à Mwenga		100,00	1560,72	Facture n° 90/09 Hôtel Bana Mwenga
	13/06/09	Honoraires du formateur à Mwenga		70,00	1490,72	Reçu n° 10/09
	13/06/09	Location salle pour l'atelier à Mwenga : 1 jr x 20 $		20,00	1470,72	Facture n° 92/09 Hôtel Bana Mwenga
	20/06/09	Collation Administrateur de Territoire participation à l'installation des noyaux à Mwenga		60,00	1410,72	Reçu n° 12/09
	20/06/09	Installation de 2 noyaux à Mwenga		400,00	1010,72	Bon de sortie de caisse n° 13/09
	20/06/09	Rafraîchissement après installation des noyaux avec les autorités de Mwenga		100,00	910,72	Facture n° 27/09 Restaurant Tujenge de Mwenga
	21/06/09	Frais de séjour du staff de ARSF à Mwenga : 2 pers x 50 $ x 7 jrs		700,00	210,72	Reçu n° 14/09
	25/06/09	Développement film photo		12,00	198,72	Facture n° 37/09 Studio Karibu
	25/06/09	Diffusion à la Radio des toutes nos activités réalisées		120,00	78,72	Quintance 002154 RTNC
	25/07/09	Frais de réproduction du rapport		70,00	8,72	Reçu n° 17/09
	26/07/09	9O hotocopies		6,00	2,72	Facture n° 23/09 CERUKI-ISP
	26/07/09	Frais de navigation sur Internet		2,53	0,19	Facture n° 56/09 CAPS-ISP

Fait à Bukavu, le 25 juillet 2009

Pour ARSF,

Madame TAKUBUSOGA Mundjo Bibyshe

Secrétaire Exécutive

A N N E X E S

- Liste des participantes
- Fiche d’évaluation.
- Tracé du tableau des conflits et des modes de leur règlement.

ANNEXE I : Liste des participantes

N°	Noms et Prénoms	Territoire	Adresse
01	Machozi KAKUMULANGA	Mwenga	Kionvu/Luindi
02	Astride KISHUNGANO	Mwenga	Kalambi-Kibumba
03	Adèle NGOLOMBE	Mwenga	Kalole I et II et Busawa
04	Bejamin MUBAKE Musimbi	Mwenga	Kalole I et II et Busawa
05	BYAKUSAKA Mwapu	Mwenga	Musika et Bulinzi
06	MAZAI	Mwenga	Kitamba
07	ZABIBU BWANYA Denise	Mwenga	Kamituga
08	Maguy GASANZA	Uvira	Nyamianda
09	Aimerance BITONDO	Uvira	Nyamianda
10	Gulain NZOGU	Uvira	Nyamianda
11	MWAMINI SABU	Uvira	Nyamianda
12	Rose MUSEMAKWELI	Uvira	Mulongwe
13	Hortence MIGABO	Uvira	Mulongwe
14	ABUMBA Anyesi	Fizi	Bashimunyaka
15	Vicky ZAINA	Fizi	Bashimunyaka
16	ASUBETI MANGASA	Fizi	Bashimunyaka
17	NGALIMA LENGALENGA	Fizi	Bashi M’Uma
18	KABIBI Léonia	Fizi	Bashi M’Uma

19	ALAMBA Léocadie	Fizi	Bashi M'Uma

ANNEXE 2 : Fiche d'évaluation.

N°	Aspects à Evaluer	Appréciation					Synthèse	
		1	2	3	4	5	Total	En %
01	Organisation générale de la session							
02	Thèmes et contenu des exposés							
03	Présentation des exposés							
04	Méthodologie de travail							
05	Matériel et supports pédagogiques							
06	Modération							
07	Participation des séminaristes							
08	Gestion du temps							
09	Travaux en atelier (carrefours)							
10	Interaction entre les participants							
11	Cadre d'accueil							
12	Calendrier du séminaire							
13	Qualité des Intervenants							
14	Logistique							

N.B : 1 = médiocre ; 2 = Assez Bon ; 3 = Bien ; 4 = Très Bien ; 5 = Excellent

1. Qu'avez-vous particulièrement apprécié et pourquoi ?
2. Qu'est-ce que vous n'avez pas particulièrement apprécié et pourquoi ?
3. Que proposez-vous pour améliorer l'organisation de prochains cours ateliers ?

ANNEXE 3 : Tracé du tableau des conflits et des modes de leur <u>resolutions.</u>

N°	Type de conflit	Antagoniste = personnes/Groupes en conflits	Mécanismes de resolutions	Modalités d'intervention et de contrainte	Agents de la médiation